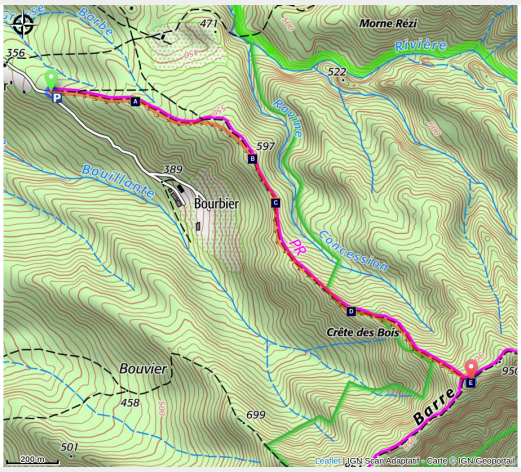
Trace des Crêtes par Bon Air

Basse-Terre Sud



Fléchage de départ



Un accès vers le Piton de Bouillante raide mais plaisant et sans difficulté technique.

Un sentier large, agréable à pratiquer, mais fréquenté aussi par des chasseurs.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 2.3 km

Dénivelé positif : 537 m

Difficulté : Facile

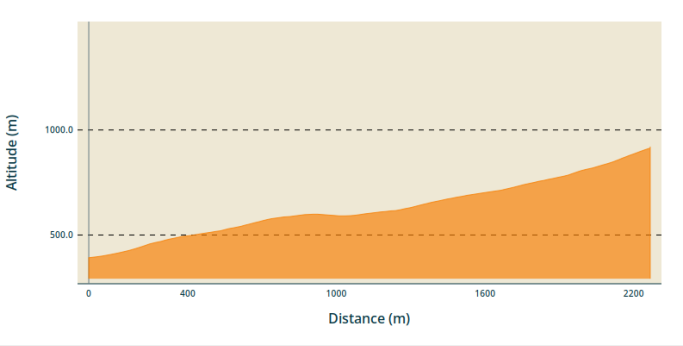
Type : Aller simple

Thèmes : Géologie

Itinéraire

Départ : lieu dit "Bon Air" à Bouillante
Arrivée : intersection Barre de l'Ile
Balisage : PR
Communes : 1. Bouillante

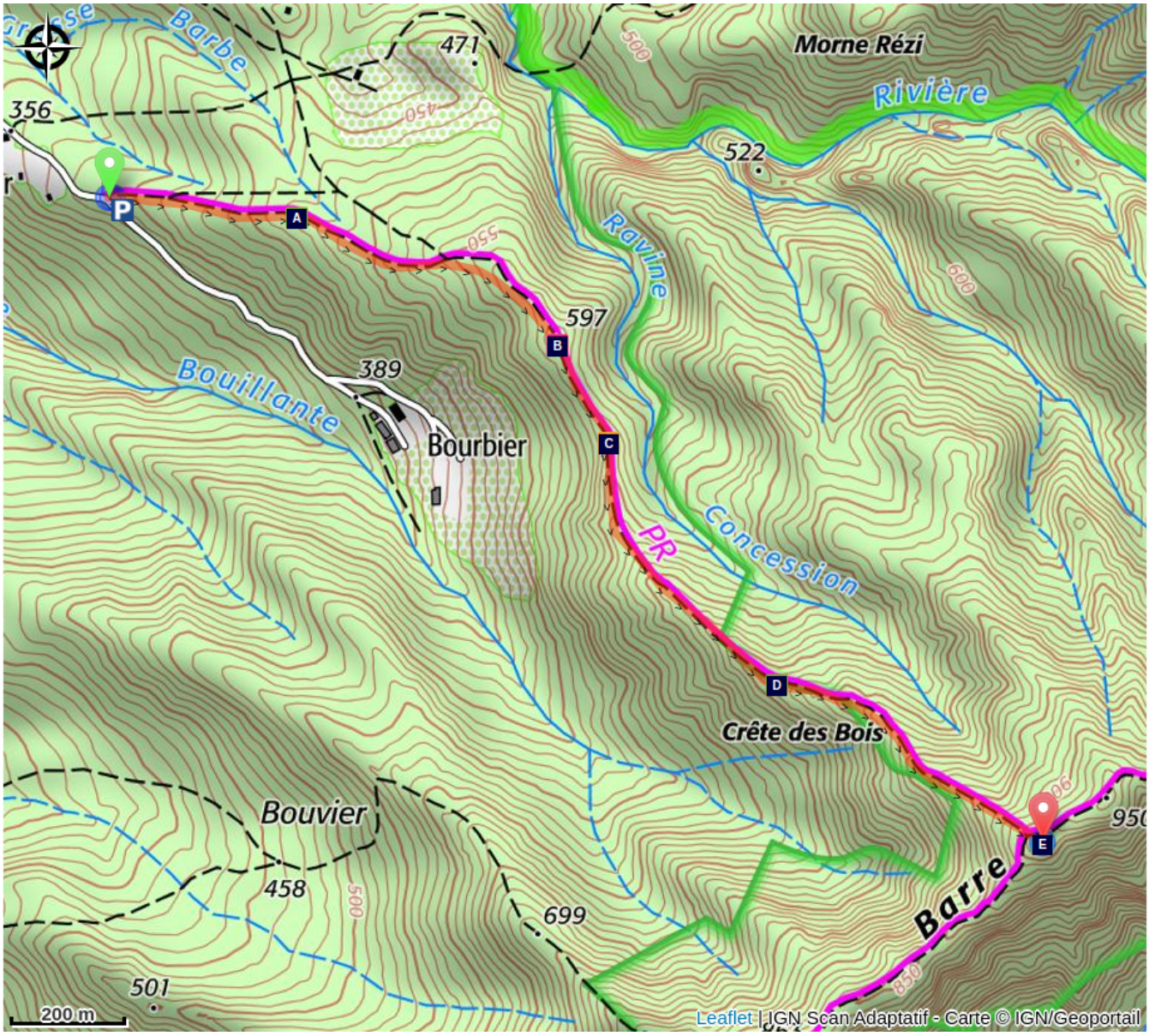
Profil altimétrique



Altitude min 392 m Altitude max 921 m

Le chemin est bien balisé (jaune), propre, large.
Restez toujours sur le sentier principal (le plus large), on ne peut pas se perdre, en montée jusqu'à intersecter la Barre de l'Ile.
Possibilité ensuite de poursuivre sur d'autres randonnées : vers le sud-ouest direction "Village" ou vers le nord-est direction Piton de Bouillante.

Sur votre route...



- Sang Dragon (A)
- Campement de chasse (C)
- Intersection avec la Barre de L'Ile (E)
- Vue sur le Morne Rézi (B)
- Gommier blanc (D)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Prendre votre temps pour monter. Doucement mais surement est un bon adage. Seul le dénivelé peut fatiguer les moins performants physiquement.
Par temps de pluie, la trace peut être glissante.
NB : attention, parking non surveillé.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Deshaies / Pointe-Noire / Bouillante / Vieux-Habitants / Baillif / Basse-Terre : ligne 113.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16.13779°N - Long : 61.75133°W.
En venant de Malendure (Bouillante), dépasser la section Pigeon. Dans la montée prendre à gauche direction "Collège de Desmarais" et "Hopital". Dépasser l'Hopital en faisant le tour et prendre la petite route qui plonge à gauche. Après le petit pont, la route en béton remonte. Au bout de 800 mètres vous trouverez les panneaux de départ sur votre gauche. Se garer sur le bas côté de la chaussée.

Parking conseillé

Quelques places le long de la route à coté des panneaux de départ.

Lieux de renseignement

Office du tourisme de Bouillante
plage de Malendure, 97125 Bouillante

contact@destination-bouillante.com
Tel : 05 90 98 86 87
http://destination-bouillante.com/

Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Sang Dragon (A)

Il y a plusieurs Sang Dragon en Guadeloupe ; celui-ci est de la famille des DRACAENACEES. Ils peuvent être verts, verts et blancs jaunâtres. Ils ont été importés d'Afrique pour faire des délimitations de parcelles ou des haies. Ils sont très fréquents sur nos sentiers. Parfois on les retrouve haut dans la montagne, ce qui nous prouve que dans le passé, ces terres étaient cultivées.

Attribution : AAMG



Vue sur le Morne Rézi (B)

Un point de vue a été aménagé afin de nous offrir un spectacle sur la crête côté nord.

Attribution : AAMG



Campement de chasse (C)

La chasse est ancrée dans la culture guadeloupéenne, mais le gibier est rare et la chasse réglementée. Ouverture le 14 juillet (fortement déconseillé de randonner ce jour là) et fermeture le 31 décembre.

Attribution : AAMG



Gommier blanc (D)

Le Gommier Blanc, *Dacryodes Excelsa*, est remarquable par son long tronc (35 mètres), large jusqu'à 1,50 de diamètre et de couleur grise. Il est malheureusement souvent entaillé pour faire couler la sève (résine blanche) collante et odorante. Cette sève est récoltée pour faire de l'encens ; on l'utilise principalement lors du carnaval pour enfumer le parcours des carnavaliers pour faire fuire les mauvais esprits. Le tronc était utilisé pour la fabrication des embarcations Amérindiennes (canoë, ou Kanaoua).

Attribution : AAMG



Intersection avec la Barre de L'Ile (E)

A cette intersection, carrefour Barre de l'Ile et Crête des Bois.

Attribution : AAMG